



COMMUNE
DE

SAINTE ANASTASIE

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 20 décembre 2023**

2023/81

L'an deux mille vingt-trois, le 20 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – Mme FOURES Josiane - MM FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – MM HIBSCHELE Jean-Marc - BECHARD Alain – Mmes BAECKER Sybille – Poullet Danielle - PANAFIEU Blandine – MM REBUFFAT – ALTIER Jonathan

ABSENTS EXCUSES : MM NEVEU James - AUBIN Dimitri – COULON Daniel - Mmes SCHMITT Marie Gil - GIBOULET ARNAUD Sophie – DE CORO Jessica - MENALDO KEBDANI Nadia –

PROCURATIONS :
Mme SCHMITT à Mme BAECKER
M. NEVEU à Mme POULLET
M. AUBIN à M. BECHARD
MENALDO KEBDANI à M.REBUFFAT

Soit 16 votants

OBJET : attribution du marché de travaux de voirie sur le hameau de VIC

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

Vu le décret 2022/767 du 02 mai 2022 portant diverses modifications du code de la commande publique

VU l'avis public d'appel à la concurrence publiée le 17 novembre 2023, pour la consultation lancée au titre des travaux de voirie sur la RD 18 sur le hameau de VIC

CONSIDERANT les 3 offres reçues et analysées par le cabinet INECO, maître d'œuvre des travaux :
COLAS 214 767.00 € HT
EUROVIA : 180 047.60 € HT
GIRAUD : 178 872.55 € HT

CONSIDERANT la proposition de la commission TRAVAUX VOIRIE BATIMENT en date 19 décembre 2023, de retenir l'entreprise GIRAUD, sise 404 avenue Jean-Philippe Rameau – 30100 ALES

Après en avoir délibéré,

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

Décide à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 28/12/2023

Reçu en préfecture le 28/12/2023

Publié le 28/12/2023

ID : 030-213002280-20231220-2023_81-DE

S²LO

Article 1^{er} : d'attribuer le marché de travaux de voirie – RD 18 – traversée de VIC , à l'entreprise GIRAUD sise sise 404 avenue Jean-Philippe Rameau – 30100 ALES, pour un montant hors taxes de cent soixante-dix-huit mille huit cent soixante-douze euros et cinquante-cinq centimes (178 872.55 €)

Article 2 : d'autoriser Monsieur le maire à signer les documents se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus.

Le Maire,

Gilles TIXADOR



PO
SM HUBSOTTOLÉ